



Communiqué de presse

27 novembre 2020

La BCE publie la version finale de son guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement à l'intention des banques

- La BCE publie la version finale de son guide, qui tient compte des commentaires reçus lors de la consultation publique
- Les banques vont devoir mener, début 2021, une auto-évaluation par rapport aux attentes de la BCE
- La BCE effectuera un examen complet des pratiques des banques en 2022
- Le prochain test de résistance prudentiel, prévu pour 2022, portera aussi sur les risques liés au climat
- Un nouveau rapport, distinct, de la BCE montre que les déclarations des banques relatives aux risques liés au climat et à l'environnement restent très insuffisantes

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour, à la suite d'une consultation publique, la version finale, amendée, de son [Guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement](#). Ce guide explique les attentes de la BCE vis-à-vis des banques en ce qui concerne une gestion prudente et une communication transparente de ces risques, dans le cadre des règles prudentielles actuellement en vigueur.

Deux étapes concrètes vont à présent s'ouvrir entre la BCE et les banques. Début 2021, la BCE va demander aux banques de s'auto-évaluer par rapport aux attentes prudentielles définies dans le guide, en vue d'établir des plans d'action sur la base des résultats obtenus. La BCE passera ensuite en revue les auto-évaluations et les plans des banques, puis les remettra en cause dans le cadre du dialogue prudentiel. En 2022, elle effectuera un examen prudentiel complet des pratiques des banques, et prendra, si nécessaire, des mesures de suivi concrètes.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Au vu de l'importance croissante du changement climatique pour l'économie et des signes toujours plus nombreux de ses effets financiers sur les banques, le prochain test de résistance prudentiel de la BCE, en 2022, portera sur les risques liés au climat. De plus amples détails seront communiqués courant 2021.

La BCE publie également ce jour un [rapport](#) concluant que les déclarations des banques relatives aux risques liés au climat et à l'environnement restent largement insuffisantes. En dépit de certaines améliorations par rapport à l'année précédente, les banques doivent redoubler d'efforts pour améliorer leur communication en l'étayant sur des informations quantitatives et qualitatives pertinentes. La BCE prévoit de faire le point, au second semestre 2021, sur les lacunes qui subsisteraient et d'en discuter avec les banques.

Au cours de la consultation, la BCE a reçu plus de 50 commentaires de parties prenantes très diverses, actives dans le secteur bancaire notamment. Les réponses de la BCE figurent dans le compte rendu.

Le guide entre en vigueur avec effet immédiat.

Le guide, les commentaires reçus et un compte rendu des réponses apportées sont disponibles sur le [site Internet de la BCE consacré à la supervision bancaire](#).

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à M^{me} [Uta Harnischfeger](#), tél. : +49 69 1344 6321